LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR



DOSSIER PAGE 10

Petite enfance : le coup de pouce du conseil général

MON VAL D'OISE, MA PLANÈTE PAGE 20

Pour une randonnée écocitoyenne

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — JANVIER 2009 — NUMÉRO 1
ISSN : en cours

SOMMAIRE

JANVIER 2009 N°1

ÉDITO p.3

EN DIRECT DES CANTONS p.4

DOSSIER p.10

VU DU VAL D'OISE p.16

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI p.18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE p.20

ENTRE NOUS p.22

SORTIR p.24

EXPRESSIONS p.30

CONTACTS p.31



DOSSIER
Petite enfance : le coup de pouce du conseil général

10

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
Pour une randonnée écocitoyenne



20



18

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
L'assemblée départementale comme si vous y étiez !

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique **EN DIRECT DES CANTONS** p. 4 à 9.

Également cités dans ce numéro : **Argenteuil-Est** p. 24, p. 25 — **Beauchamp** p. 25 — **Beaumont-sur-Oise** p. 25 — **Bezons** p. 27 — **Cergy Nord** p. 26 — **Cergy Sud** p. 18, p. 21, p. 25, p. 27 — **Cormeilles-en-Parisis** p. 25 — **Domont** p. 29 — **Eaubonne** p. 16, p. 27, p. 28 — **Ecouen** p. 24, p. 25 — **Enghien-les-Bains** p. 26 — **Ermont** p. 26 — **Franconville la Garenne** p. 26 — **Garges-lès-Gonesse Est** p. 27 — **Gonesse** p. 17 — **Goussainville** p. 16, p. 28 — **L'Hautil** p. 27, p. 29 — **Herblay** p. 21 — **L'Isle-Adam** p. 22, p. 25 — **Luzarches** p. 23, p. 24, p. 25 — **Magny-en-Vexin** p. 25 — **Marines** p. 27 — **Pontoise** p. 25, p. 29 — **Sarcelles-Nord-Est** p. 27 — **Saint-Leu-La-Forêt** p. 29 — **Saint-Ouen l'Aumône** p. 24, p.25, 29 — **Taverny** p. 24 — **Viarmes** p. 28 — **Villiers-le-Bel** p. 27, p. 28, p. 29.

ÉDITO

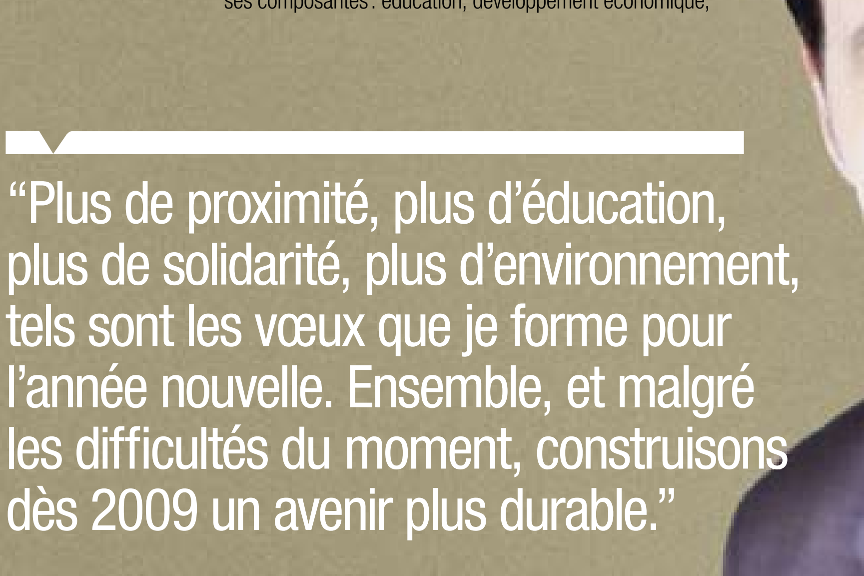
Du nouveau pour les Valdoisiens

Didier Arnal
Président du
conseil général
du Val d'Oise
president@valdoise.fr

Le Val d'Oise c'est vous !
Avec la nouvelle année, vous parvient un magazine du conseil général entièrement «relooké». Plus dynamique, plus attractif, plus informatif, plus respectueux de l'environnement, vous le retrouverez désormais chaque mois dans votre boîte aux lettres. Parce que le conseil général veut désormais agir au plus près des habitants, ce magazine rénové fait une large place aux informations pratiques et aux attentes des Valdoisiens. Car pour nous, le Val d'Oise, c'est vous!

Du neuf pour nos bambins!
Permettre aux familles de faire garder leurs enfants, voici un objectif qui fait consensus. Et pourtant, notre département avait pris du retard, avec 41 places d'accueil pour 100 enfants quand l'objectif national est de 60. Le conseil général a donc décidé d'agir en accentuant l'aide aux communes pour les crèches collectives, en renforçant la formation des assistantes maternelles et en aidant directement les familles. Dès les prochaines semaines, 8000 familles employant une assistante maternelle pourront bénéficier d'une aide pouvant atteindre 180 euros par trimestre. Voilà du concret dans l'un des départements les plus jeunes de France.

Budget 2009 : volontaire et réaliste!
Adopté le 19 décembre, notre budget 2009 est d'abord tourné vers l'avenir et dédié au développement durable dans toutes ses composantes: éducation, développement économique, attractivité du territoire, préservation de notre cadre de vie...
Délibérément axé sur le soutien aux habitants qui souffrent des effets de la crise, ce budget donne aussi la priorité à votre quotidien. Extension du dispositif «Rest'O collège» (tarification plus juste à la cantine), accompagnement des jeunes qui passent leur permis de conduire pour accéder à un emploi, aide à la petite enfance, accessibilité en matière de handicap, soutien à la production de logements sont au programme de cette année.
Pour financer ces mesures sans augmenter les impôts locaux, nous avons choisi de différer les investissements les moins urgents. Car comme tout un chacun, le conseil général subit les effets de la crise et du désengagement de l'État.



"Plus de proximité, plus d'éducation, plus de solidarité, plus d'environnement, tels sont les vœux que je forme pour l'année nouvelle. Ensemble, et malgré les difficultés du moment, construisons dès 2009 un avenir plus durable."

SAINT-OUEN L'AUMÔNE VISITE CANTONALE

L'environnement et l'économie à l'honneur

Le président du conseil général se rendra à Saint-Ouen l'Aumône, le 6 février prochain, pour rencontrer les élus, des représentants du monde économique, et échanger avec les habitants. Didier Arnal visitera les nouveaux locaux de la circonscription d'action sociale, accueillant notamment la PMI. Une halte est également prévue dans l'un des cinq parcs d'activités économiques du canton. Très dynamique, le territoire compte un millier d'entreprises. Le conseil général mise sur ce vivier économique pour renforcer l'attractivité du canton. Pas moins de 16000 salariés travaillent dans ces parcs. Ils forment un réseau de PME-PMI qui constitue l'une des principales concentrations de sociétés en Europe. L'enjeu du territoire ? Poursuivre son développement et la requalification des parcs anciens. Le conseil général a ainsi prévu de participer à l'amélioration des abords des entreprises : le volet sécurisation fera l'objet d'un axe spécifique avec l'installation d'un dispositif de vidéo-protection pour favoriser la tranquillité des déplacements et renforcer la sécurité du stationnement et du fret en partenariat avec la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. À Méry-sur-Oise, deuxième commune du canton, le volet environnemental sera privilégié, avec la poursuite de l'aménagement des espaces verts. Objectif : redonner ses couleurs au jardin botanique du château. Un projet dans lequel le conseil général entend s'impliquer. Le secteur du logement – dans lequel le département s'investit – sera également mis à l'honneur lors de cette visite.

700
hectares environ, c'est la superficie totale des parcs d'activités du canton de Saint-Ouen l'Aumône.

CANTON SAINT-OUEN L'AUMÔNE



Élue :
Andrée SALGUES
Groupe de la majorité de gauche

2 communes : Saint-Ouen l'Aumône et Méry-sur-Oise

Nombre total d'habitants : 32 265

Superficie : 2 338 hectares

PRÉSERVER LE POUMON VERT DU TERRITOIRE

Bien qu'un tiers du territoire soit aujourd'hui couvert par les parcs d'activités économiques, le canton avait par le passé une vocation agricole. Il fait partie intégrante de la Plaine de Pierrelaye Bessancourt, un poumon vert dont la préservation est un objectif majeur pour le conseil général. Il s'agit aujourd'hui de reconvertir cet espace en lui conservant sa spécificité naturelle. Au-delà du reboisement d'une partie, le conseil général entend accompagner la reflexion sur le développement d'activités en lien avec le développement durable.



BEZONS TRANSPORT

Prolongement des travaux du tramway T2 entre La Défense et Bezons

200 m
C'est environ la longueur de chacune des passerelles.

340 t
Poids de la structure métallique de chaque passerelle.

Après le démontage de l'autopont, intervenu en novembre dernier, le chantier préparatoire à l'arrivée du tramway T2 conduit par le conseil général s'est poursuivi début janvier 2009 par la pose de la structure des nouvelles passerelles arrivées par voie fluviale de Belgique. Le conseil général du Val d'Oise et la mairie de Bezons ont mis en place une permanence dédiée aux travaux du T2 à la Maison des projets de la ville de Bezons. Des agents du conseil général sont présents pour répondre à vos questions tous les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30. (1, place Lénine, tél. : 01 34 34 43 70)

CERGY NORD AIDES AUX ENTREPRISES

Un tremplin pour créer

La plate-forme d'initiatives locales Cergy-Pontoise Vexin Initiative a été inaugurée le 27 novembre. Affiliée au réseau France Initiative soutenu par le conseil général, elle propose un dispositif d'aide à la création, à la reprise et au développement de petites entreprises : analyse du projet, prêts, suivi...
➔ Tél. : 01 30 31 96 66
et www.cergy-pontoise-vexin-initiative.fr

FOCUS

ARGENTEUIL NORD

Scolarisation des collégiens déficients auditifs

La compagnie des Souffleurs de rêve intervient auprès des élèves du collège Claude Monet afin de favoriser l'intégration des jeunes déficients auditifs. Elle a reçu une nouvelle subvention du conseil général de 3000 euros pour poursuivre ses activités : ateliers d'écriture, d'expression corporelle et d'improvisation théâtrale.

ARGENTEUIL OUEST

Nouveaux locaux pour la maison d'enfants

Le conseil général va acheter un immeuble, sis 8, rue de Paradis, pour étendre les activités de la maison d'enfants La Manoise. C'est l'Association nationale de réadaptation sociale (ANRS) qui gère l'établissement.

BEAUCHAMP

The show must go on

L'art contemporain reçoit de nouveau l'appui du conseil général : plusieurs associations et communes, dont Beauchamp vont bénéficier de subventions pour financer les conférences organisées dans le cadre du cycle d'initiation intitulé *The show must go on.* **Plus d'informations sur www.valdoise.fr**

BEAUMONT-SUR-OISE

Un village d'enfants SOS

La première pierre du Village d'enfants SOS de Persan a été posée, le 22 novembre dernier, par Viviane Gris, vice-présidente du conseil général aux affaires sociales. Douze maisons recevront 45 enfants en difficulté d'ici à un an. La construction des pavillons sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'association et financée par l'emprunt cogaranti par le Conseil général et la ville de Persan.

CERGY SUD

Mieux vivre ensemble

Éragny-sur-Oise va recevoir 77905 euros du conseil général pour la deuxième année de mise en œuvre de son Contrat d'initiatives ville-qualité (CIVIQ 2). Parmi ses objectifs : apprendre à mieux vivre ensemble.

CORMEILLES-EN-PARISIS

Accès au logement

L'association IDL vient de bénéficier d'une subvention de 27000 euros pour le fonctionnement de la maison relais *Les coquelicots* à Cormeilles-en-Parisis. La maison relais qui s'inscrit dans une logique d'habitat durable peut accueillir 23 ménages.

DOMONT

Un appui pour le 7e art

L'association Cinéma de Domont va bénéficier d'une subvention exceptionnelle de 5000 euros pour assurer l'animation et l'exploitation du cinéma de la commune.

EAUBONNE

Réseau Valmy

Le conseil général soutient l'amélioration du réseau de bassin de transport en commun de la vallée de Montmorency ; il vient d'accorder une aide de 86520 euros en vue de l'acquisition d'un véhicule en renouvellement sur le réseau exploité par la société TVO.

EN DIRECT
DES CANTONS



TAVERNY LOGEMENT

Développement durable

Bessancourt a reçu un prix pour la construction de neuf logements sociaux en haute qualité environnementale. 22 165 euros ont été alloués par le conseil général pour la réalisation de ce programme.

L'HAUTIL PERSONNES HANDICAPÉES

Mieux accueillir les personnes en situation de handicap

L'association APEI le Gîte répond aux besoins des personnes handicapées mentales en créant des structures d'accompagnement médico-sociales. Afin de financer des travaux de construction, le conseil général garantit 50 % de deux emprunts, d'un montant total de 10,3 millions d'euros. Grâce à cette aide, un foyer d'accueil médicalisé sera réalisé ainsi qu'un foyer de vie de 15 places à Jouy-le-Moutier. Outre ces deux établissements, une structure d'hébergement de 25 places, un pôle médical et des locaux administratifs situés rue des Valanchars seront également réalisés.



© Mairie de Franconville

FRANCONVILLE-LA-GARENNE URBANISME

Passages à niveaux : les travaux avancent et les préjudices seront indemnisés

Le conseil général participe à l'opération de suppression des deux passages à niveau de Franconville à hauteur de 6,2 millions aux côtés de la région Ile-de-France (26,8 millions d'euros) et Réseau Ferré de France (2,7 millions d'euros). Ce projet comporte également des travaux importants de requalification urbaine de l'ensemble du secteur autour de la gare. Les travaux qui ont démarré en 2006 par la mise en place des passages piétons, passages accessibles aux personnes à mobilité réduite, se poursuivront jusqu'à la fin 2009 avec la mise en service de deux passages souterrains routiers réservés aux voitures et aux motos. Une commission d'indemnisation amiable, créée avec l'approbation du conseil général, étudie chaque dossier présenté par les commerçants du quartier de la gare et propose le montant de l'indemnité liée au préjudice subi résultant des travaux en cours. À ce jour, la commission a donné une suite favorable à quatre dossiers, pour un montant de près de 25 000 euros (dont 50 % réglés par le conseil général du Val d'Oise et 50 % à la charge de RFF).



ERMONT CULTURE

Développer la lecture publique

Grâce aux 4 180 euros que le conseil général vient d'allouer à la bibliothèque de la ville pour l'achat de nouveaux mobiliers, les habitants d'Ermont bénéficieront d'un espace plus confortable pour lire. La structure propose un fonds de plus de 100 000 documents. Son taux de fréquentation est en constante augmentation avec une moyenne annuelle de 122 000 entrées et de 230 000 prêts.



MAGNY-EN-VEXIN INFRASTRUCTURES

La déviation d'Arthies bientôt une réalité

Le dossier portant sur la déviation de la RD 983 à Arthies a été validé par la commission des sites. Le projet de contournement du village, réclamé de longue date par les habitants, est donc sur le point d'aboutir. Le conseil général engagera les travaux en 2010 pour une mise en service début 2012.



FOCUS

ÉCOUEN

Prendre la route sereinement

Saint-Brice-sous-Forêt a bénéficié d'une subvention du conseil général de 45 750 euros pour des travaux relatifs à l'aménagement, à la sécurité et à l'exploitation du réseau routier (TRASERR).

ENGHIEN-LES-BAINS

Un nouveau centre social

À Montmagny, le centre social Jean-François Villemand vient d'être inauguré sur le site de l'ancienne caserne, rue de Villetaneuse. Avec cet équipement à la fois fonctionnel et agréable, la population du centre-ville pourra bénéficier d'un éventail de nouveaux services et d'activités. L'aide du conseil général s'est élevée à 299 108 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE EST

Des logements sociaux de meilleure qualité

Le conseil général finance la réhabilitation de logements locatifs sociaux. L'opération porte sur 142 logements situés dans le quartier de La Muette.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST

CIVIQ 2 : action !

Le département va s'engager à hauteur de 245 664 euros pour la deuxième année de mise en œuvre du Contrat d'initiatives ville-qualité 2 de la ville, et la réalisation de son programme d'actions. Il permettra notamment de soutenir les projets visant à la réussite des jeunes de la commune.

GONESSE

À l'écoute des adolescents

Le conseil général vient d'accorder une aide de 6 593 euros pour permettre à la commune de Gonesse de créer une maison des adolescents de l'Est du Val d'Oise. Objectif : accueillir, orienter et offrir une prise en charge aux jeunes de 12 à 21 ans, en difficulté. Leurs parents pourront aussi recevoir un soutien et participer à des groupes de parole.

GOUSSAINVILLE

Des logements pour les plus modestes

Le conseil général participe au financement d'opérations visant à développer l'offre de logements pour les familles modestes. Il contribuera ainsi, à hauteur de 54 000 euros à l'acquisition-amélioration de 79 logements à Goussainville.

HERBLAY

Tout pour la musique

Dans le cadre de son soutien aux établissements artistiques, le conseil général va contribuer au fonctionnement du conservatoire municipal de musique de la ville. Subvention : 41 619 euros.

L'ISLE-ADAM

Signalisation lumineuse tricolore

La commune de Mériel va recevoir une subvention de 1 870 euros pour mettre en conformité les feux tricolores sur le carrefour RD 922 – RD 9 (rue du Port, avenue Victor-Hugo, Grande rue, rue de l'Abbaye-du-Val). Ce soutien a été décidé par le conseil général dans le cadre du programme de Travaux relatifs à l'aménagement et à la sécurité du réseau routier (TRASERR).

MARINES

Des transports adaptés aux lycéens

Un avenant à la convention d'exploitation du réseau a été signé entre le conseil général et la société Giraux Val d'Oise. Il s'agit d'adapter les services de transport aux horaires des jeunes du lycée d'enseignement professionnel de Chars.

MONTMORENCY

Collectes sélectives

Le conseil général va financer le projet d'aménagement de la précollecte des déchets ménagers dans la résidence Les Peupliers. Montant de la subvention : 22 922 euros.

PONTOISE

Réhabiliter des logements sociaux

232 logements situés dans les Hauts-de-Marcouville vont être réhabilités. Le conseil général a répondu favorablement à la demande de garantie formulée par la société d'HLM Le Logis social du Val d'Oise, à hauteur de 50 % d'un emprunt total de 800 000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

LUZARCHES ECOLES

Plus de sécurité autour des écoles

Afin de financer les travaux pour améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires, la commune de Fontenay-en-Parisis va bénéficier d'un soutien du conseil général de 16 000 euros. Il s'agit de sécuriser les cheminements piétons empruntés par les élèves se rendant aux établissements scolaires Françoise Dolto et Les Hirondelles.

SARCELLES SUD-OUEST CULTURE

L'école d'arts plastiques se développe

Une maison entièrement rénovée comptant cinq salles vient compléter, depuis la rentrée, l'atelier de l'Ecole municipale d'arts plastiques (EMAP) à Sarcelles. Les 350 élèves bénéficient de trois fois plus de places pour peindre, sculpter et même se passionner pour la mosaïque ou la céramique. Le conseil général a soutenu ce projet à hauteur de 372 000 euros. L'objectif de l'école est maintenant d'ouvrir une section préparatoire aux grandes écoles.



ARGENTEUIL EST CULTURE

Un appui pour la musique et la danse

Cinquante-trois établissements artistiques valdoisiens vont recevoir le soutien du conseil général pour financer leur fonctionnement, pour un montant total de 1 125 664 euros. Le conservatoire à rayonnement départemental de musique, danse et théâtre d'Argenteuil compte parmi les structures bénéficiaires (107 000 euros).

TELEX ● **28 SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS** ONT PRIS LEURS FONCTIONS AU CENTRE DE FORMATION D'ARGENTEUIL LE 28 NOVEMBRE DERNIER. LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) À PLUS DE 70 % ● **CINQ TERRITOIRES ÉDUCATIFS** VONT BÉNÉFICIER D'UN FORUM DES COLLÉGIENS ORGANISÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL. ILS AURONT LIEU À PONTOISE, SARCELLES, SOISY-SOUS-MONTMORENCY, ENGHIEN-LES-BAINS ET ARGENTEUIL. PROGRAMME SUR WWW.VALDOISE.FR ● **UN CONCOURS LITTÉRAIRE DE NOUVELLES** « JEUX D'ÉCRITURE » DESTINÉ AUX 11-14 ANS (BENJAMINS) ET AUX 15-18 ANS (JUNIORS) EST ORGANISÉ, DU 5 JANVIER AU 9 MARS, PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL. RÈGLEMENT SUR WWW.VALDOISE.FR



30
Nombre de lignes départementales de transports en commun du réseau Busval d'Oise

VIGNY TRANSPORT

Améliorer l'offre de transport

Pour améliorer la desserte du canton de Vigny, le conseil général a adapté l'offre de transport des lignes départementales 95-22 et 95-23. Participation départementale: 557 634 euros.

VILLIERS-LE-BEL RESTAURATION SCOLAIRE

Les collégiens ont retrouvé le chemin de la cantine

Afin de favoriser la réussite scolaire des élèves et de permettre à toutes les familles d'inscrire leurs enfants à la cantine, le dispositif Rest'O'Collège a été mis en place en 2008 dans 37 collèges. Résultat, à Villiers-le-Bel, les établissements Léon-Blum, Martin Luther-King et Saint-Exupéry ont vu la fréquentation de leur demi-pension s'envoler, avec respectivement 104 %, 101,67 et 105,66 % de demi-pensionnaires en plus. Rest'O'Collège sera généralisé aux 108 collèges du département à partir de la rentrée 2009.

FOCUS

SAINT-GRATIEN

Sécurité autour des écoles

Des travaux vont être réalisés, afin de sécuriser les abords de l'école maternelle Édouard-Herriot. Subvention du conseil général: 10 585 euros.

SAINT-LEU-LA-FORÊT

Des habitations pour les plus modestes

Pour favoriser la création de nouveaux logements sociaux, le département soutient l'Opac Val d'Oise Habitat, à hauteur de 568 116 euros. Dix-sept logements pourront ainsi être acquis et améliorés au 24 rue de Boissy.

SANNOIS

Les 40 ans du collège Jean-Moulin

Le 22 novembre, Didier Arnal, président du conseil général, et Christophe Dulouard, conseiller général de Sannois, sont venus fêter avec les habitants les 40 ans du collège.

SARCELLES NORD-EST

Soutenir les actions culturelles

La salle Berrier vient d'être rénovée. Le conseil général a apporté un soutien de 318 847 euros au titre de la construction et de l'aide à l'équipement. Cet équipement, à vocation culturelle, peut accueillir 200 spectateurs ; la régie, l'entrée, la scène et les loges ont été modernisées.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Accès au logement

Afin de proposer de nouvelles habitations aux familles modestes, le conseil général soutient la construction de 29 logements à Margency et Andilly.

VALLÉE DU SAUSSERON

Acquérir de nouvelles collections

Afin d'accompagner le musée Daubigny dans l'enrichissement de ses collections, le conseil général a soutenu l'acquisition de deux huiles de Karl Daubigny. à hauteur de 5 000 euros.

VIARMES

Lutter contre les décharges sauvages

Protéger le Bois de Forges des dépôts sauvages, tel est l'objectif poursuivi par le conseil général et la commune en finançant un aménagement spécifique, à hauteur de 5 374 euros, permettant d'en sécuriser l'accès.

108
Nombre de collèges où s'appliquera, dès la rentrée 2009, le dispositif Rest'O'Collèges, permettant un tarif de demi-pension plus juste en fonction du revenu des familles

DOSSIER

Petite enfance
Le coup de pouce du conseil général





19015

naissances en 2006. Un chiffre en constante augmentation, après 17 863 en 2004 et 18 012 en 2005.

DOSSIER
PETITE ENFANCE



Afin de proposer aux parents des modes de garde plus adaptés à leur vie quotidienne, le conseil général a décidé d'agir. Il va aider financièrement les familles employant une assistante maternelle et développer des places d'accueil collectif sur le territoire.

8 000

familles bénéficieront de l'aide directe versée par le conseil général pour les parents employant une assistante maternelle.

2,75

millions d'euros : c'est la somme que le conseil général versera par an pour financer la nouvelle aide aux familles.

9 000

parents déjà employeurs pour environ 15 000 places d'accueil chez les assistantes maternelles.

« J'ai du mal à trouver une place en crèche et je n'ai pas assez de moyens pour employer une assistante maternelle » : c'est le constat que font souvent les familles du Val d'Oise au moment de choisir un lieu d'accueil pour leurs enfants. Le mode d'accueil est souvent une problématique majeure pour les parents. Manque de places, trajets en voiture compliqués, horaires contraignants, les familles doivent souvent jongler et essaient de trouver la meilleure solution pour leurs bambins. « C'est pourquoi nous souhaitons assurer aux enfants un mode d'accueil de qualité qui va leur permettre de bien grandir », précise Viviane Gris, vice-présidente du conseil général chargée des affaires sociales.





Aujourd'hui, seules 41 places pour 100 enfants de moins de 3 ans sont disponibles.

Le conseil général versera une aide financière aux familles ayant recours à une assistante maternelle.

Aujourd'hui, l'offre sur le territoire valdoisien n'est que de 41 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, alors qu'il en faudrait 60 pour 100, selon les estimations nationales. De plus, le nombre de naissances est en constante augmentation dans un territoire qui compte une proportion importante de familles nombreuses et se classe au deuxième rang régional pour les familles de trois enfants et plus.
Dans ce contexte et conformément aux engagements pris par la majorité départementale, le conseil général a fait de la petite enfance une priorité : « Le département a souhaité intervenir sur les différents modes d'accueil, et notamment sur le recours aux assistantes maternelles », précise Boumedienne Bereksi, directeur de la prévention et de la santé au conseil général.
Afin de mieux accompagner les familles, les élus ont donc souhaité agir sur deux leviers. D'abord, en apportant un soutien financier direct aux parents qui emploient une assistante maternelle. Ensuite, en soutenant financièrement les structures d'accueil collectives qui se construisent dans les communes.

Se tourner vers les professionnelles de la petite enfance

Si la Caisse d'allocations familiales (CAF) couvre une partie des frais concernant l'emploi de l'assistante maternelle, une part est encore à la charge des parents. Cet effort financier reste important pour les familles ayant des revenus modestes.
« Les parents recevront une aide financière directe chaque trimestre, précise Anita Bernier, conseillère générale déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales. Nous souhaitons faciliter le recours à ces professionnelles agréées par le conseil général ». Les familles recevront une aide financière en fonction de leurs revenus et selon les tranches de barème définies par la CAF : pour les familles relevant de la première tranche, l'aide trimestrielle s'élève à 180 € ; pour la seconde tranche, qui regroupera la plus grande partie des bénéficiaires, l'aide trimestrielle sera de 90 €, et 60 € pour la dernière tranche. Le calcul et le versement de la prestation s'appuieront sur les éléments transmis par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole. ■■■

INFOS PRATIQUES

ASSISTANTE MATERNELLE, MODE D'EMPLOI

1. Qui est l'assistante maternelle ?

C'est une professionnelle de la petite enfance qui accueille à son domicile, moyennant un salaire, un ou plusieurs enfants. Elle doit être agréée par le président du conseil général.

2. Comment bien effectuer ses recherches ?

Mieux vaut débuter avec la liste des assistantes maternelles agréées de sa commune en main. Ce précieux sésame est disponible à la mairie, au centre de Protection maternelle et infantile (PMI) le plus proche, au siège du territoire de PMI correspondant au domicile des parents, ou encore au Relais assistantes maternelles (RAM).

3. Préparer la première rencontre

L'idéal ? Sélectionner d'abord les assistantes maternelles, en fonction du secteur géographique par exemple, puis décrocher son téléphone. Ensuite, il s'agira de bien lui préciser sa recherche : l'âge de l'enfant, les jours et les horaires d'accueil…
Et de lui proposer une rencontre : un moment important pour faire connaissance et s'informer sur le déroulement d'une journée d'accueil et également sur le tarif horaire.

DOSSIER
PETITE ENFANCE



« Nous avions promis aux Valdoisiens d'agir »
Anita Bernier, conseillère générale, déléguée auprès de la vice-présidente chargée des affaires sociales.

Cette mesure permettra à un plus grand nombre de Valdoisiens de trouver un mode d'accueil, car la situation est paradoxale : dans certains secteurs, on manque de places en accueil collectif alors que certaines assistantes maternelles ne trouvent pas d'enfants à garder ! La revalorisation de leur rôle permettra donc de répondre à la pénurie existante. Depuis le 1er janvier 2007, les assistantes maternelles suivent une formation obligatoire de 120 heures, dont 60 avant d'accueillir des enfants et comprenant une initiation aux premiers secours. Une professionnalisation trop souvent ignorée par les parents. Les infirmières puéricultrices de PMI assurent leur suivi en effectuant des visites à domicile.

Aider au développement des places d'accueil en collectif (crèches)

Deuxième action du département pour aider les parents : développer des projets de création là où il manque le plus de places pour accueillir les jeunes enfants. « Nous souhaitons agir sur les inégalités territoriales, souligne Boumedienne Bereksi. Nous allons donc aider les établissements – crèches publiques, crèches d'entreprises, multi-accueil, etc. – en portant la subvention que nous versons de 4,20 euros à 10 euros par jour et par enfant, valable sur trois ans. »
Objectif de ce soutien : créer une dynamique pérenne et aider la structure d'accueil à trouver ensuite d'autres solutions de fonctionnement. Il s'agit aussi de favoriser la création de nouveaux projets et de continuer à soutenir d'une manière importante l'investissement des communes dans les projets de création de nouveaux établissements. Pour que les petits bénéficient de structures toujours plus adaptées.
« Un enfant bien accueilli dans la journée participe à l'épanouissement de sa famille », conclut Anita Bernier.

120

heures de formation obligatoire suivies par les assistantes maternelles avant d'accueillir des enfants.

10

euros de subventions, par jour et par enfant, pour les établissements d'accueil.



ANNICK KONATÉ

41 ANS, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE, DEUX GARÇONS DE 8 ET 12 ANS, JOUY-LE-MOUTIER

"Mon deuxième fils a été accueilli dans une crèche et j'ai toujours trouvé une oreille attentive pour échanger sur son quotidien. Les enfants sont bien stimulés dans ces structures."



MIKAËL LINOSSIER

34 ANS, CHARGÉ DE MISSION, UN GARÇON DE 5 ANS ET UNE FILLE DE 15 MOIS, ERMONT

"Nous avons fait le choix d'une assistante maternelle pour la garde de nos enfants car nous apprécions la relation de proximité qui se crée. L'ambiance est plus chaleureuse et plus familiale que dans une crèche collective."



MÉLANIE LEROUX

36 ANS, CHARGÉE D'ANALYSE DANS UNE ENTREPRISE D'ÉTUDES DE MARCHÉ, UNE FILLE DE 3 ANS ET UN GARÇON DE 4 MOIS, OSNY

"Ma fille était accueillie par une assistante maternelle qui a déménagé. Pour préserver le lien entre les enfants, la directrice de la crèche familiale a cherché à les replacer chez une même personne. J'ai trouvé cela très sensé."

INTERVIEW

Un signal fort aux parents

Anita Bernier, conseillère générale, déléguée auprès de Viviane Gris, vice-présidente chargée des affaires sociales.

Pourquoi le conseil général s'engage t-il en faveur de la petite enfance?

Nous avions promis aux Valdoisiens d'agir. Nous nous engageons pour favoriser l'égalité des chances des familles et des enfants. Le conseil général envoie donc un signal fort aux parents avec le lancement de mesures en ce début d'année 2009, et touchera plus de 8000 familles grâce à son aide directe pour celles qui emploient une assistante maternelle.



Le département renforce donc son soutien…

Oui, car l'action en faveur de la petite enfance permet aux parents et surtout aux femmes, de mieux s'épanouir professionnellement. La garde des enfants est souvent un frein dans leur métier. Une femme ne doit pas être contrainte de démissionner pour garder son enfant!

Quelles actions le conseil général va-t-il développer pour mieux répondre aux attentes des familles?

Nous allons d'abord verser aux parents qui emploient une assistante maternelle une aide financière directe. Le conseil général va également aider les territoires à effectuer un diagnostic de leurs besoins en termes d'accueil, à hauteur de 10000 euros maximum par commune. Enfin, il soutiendra toutes les structures d'accueil – y compris les crèches d'entreprise – qui reçoivent des petits Valdoisiens, à hauteur de 4,20 euros par enfant et par jour et cet effort sera majoré à 10 euros par enfant et par jour dans les communes du département les plus déficitaires en places d'accueil pour les jeunes enfants. Le conseil général n'a pas de compétence obligatoire pour la petite enfance. Pourtant, nous avons décidé de mener des actions volontaires en faveur des petits. Un investissement résolument tourné vers l'avenir !

INFOS PRATIQUES

4. La signature du contrat

En recrutant une assistante maternelle agréée, les parents deviennent employeurs. Ils doivent vérifier la validité de son agrément avant d'établir un contrat de travail en double exemplaire.

5. Bénéficier d'un soutien

Si l'enfant a moins de 6 ans, la famille peut recevoir des aides. Il faut remplir un imprimé Cerfa « Demande du complément de libre choix de mode de garde », à retirer à l'accueil de sa Caisse d'allocations familiales ou sur le site www.caf.fr. Selon les ressources, la CAF prend en charge une partie de la rémunération de l'assistante maternelle, ainsi que les charges patronales et salariales. Elle déclare l'emploi au centre Pajemploi (Urssaf, www.pajemploi.urssaf.fr).
Depuis le 1er janvier 2009, le conseil général apporte lui aussi un soutien financier à ces familles.

➜ CONTACT
Service de PMI: 01 34 25 35 64

VU DU VAL D'OISE JANVIER 2009

ÉDUCATION

Le quatrième collège de Goussainville a été inauguré le 13 décembre dernier. Les collégiens et l'équipe pédagogique de l'établissement étaient accompagnés par les équipes du conseil général du Val d'Oise. Au menu : des visites guidées, où chacun a pu expérimenter les outils numériques qui font la particularité de l'établissement : tableaux et bornes numériques, espaces de travail en réseaux…

SPORT

Le 6 décembre dernier, 750 gymnastes masculins et féminins ont participé au championnat de France de gymnastique, à Eaubonne. Cette compétition « intercomités régionaux » était organisée par le Comité départemental et les 34 clubs de gymnastique du Val d'Oise, avec le soutien du conseil général.



EMPLOI

Favoriser l'accès à l'emploi des publics les plus fragilisés par la crise : c'est l'une des priorités définies lors de la première conférence départementale pour l'emploi qui s'est tenue le 28 novembre dernier, à l'initiative du conseil général. Étaient réunis : les représentants de l'État, des entreprises, des organisations syndicales et patronales.
Des axes prioritaires et des actions concrètes ont été présentés par Didier Arnal, président du conseil général, qui a proposé de pérenniser cette institution « tout le temps que durera cette crise majeure ».

Ci-contre : Module de formation «Image de soi» proposé par l'association Jeremy dans le cadre de ses parcours de formation aux métiers aéroportuaires, à Roissy-en-France. Cette structure est née en 1998 d'un partenariat entre entreprises et acteurs publics territoriaux.



CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI



L'assemblée départementale comme si vous y étiez !

À partir du 23 janvier 2009, toutes les séances publiques de l'assemblée départementale seront retransmises en direct sur le site Internet valdoise.fr.

Que font vos 39 conseillers généraux quand ils se retrouvent ensemble ? Ils forment l'assemblée départementale, organe délibérant du conseil général.
Renouvelable par moitié tous les trois ans (lors des élections cantonales), l'assemblée départementale a élu son président, Didier Arnal, à l'issue du dernier renouvellement en mars dernier. Le président du conseil général préside les débats, élabore et gère le budget, et exécute les décisions prises par l'assemblée départementale.

4

Nombre de commissions, auxquelles s'ajoutent une commission permanente et des commissions spécifiques.

Un moment important de la démocratie de proximité

Les assemblées départementales ont lieu une fois par mois. Elles sont publiques et ouvertes librement à tous les Valdoisiens. Elles se réunissent sur la base d'un ordre du jour fixé à l'avance et communiqué aux élus et au public.
À partir du 23 janvier 2009, tous les Valdoisiens pourront assister à la séance sans avoir à se déplacer au conseil général ! « Nous avons souhaité rapprocher le conseil général, cette institution trop

souvent jugée lointaine, au plus près des citoyens. Les débats, lors des séances de l'assemblée départementale, sont riches, il fallait en faire profiter le plus grand nombre. À l'ère du Web 2.0, ce n'est plus difficile, ni coûteux. C'est tout simplement naturel », explique Didier Arnal, président du conseil général.

Les commissions

Pour préparer les décisions, l'assemblée départementale travaille dans le cadre de commissions thématiques. Les commissions sont composées de 6 à 12 membres. Se réunissant au moins une fois par mois, elles ont pour rôle d'examiner les sujets qui entrent dans leur champ de compétences et qui sont inscrits à l'ordre du jour des séances. Elles sont au nombre de quatre:
— administration générale, économie et finances, emploi, tourisme, Europe, technologies de l'information et de la communication;
— environnement, logement, transports, infrastructures, politique de la ville;
— éducation, enseignement supérieur, jeunesse, culture, sport, prévention, sécurité;
— solidarités et action sociale.

À ces commissions, il faut ajouter une commission permanente, qui délibère de toutes les questions qui sont de sa compétence ou qui lui sont déléguées par l'assemblée départementale. Il existe également des commissions qui ont pour rôle plus spécifique d'organiser la vie interne du conseil général: commission du règlement intérieur, d'appels d'offres, de conciliation…

Groupes politiques et conférence des présidents

Par ailleurs, les conseillers généraux peuvent se regrouper dans le cadre de groupes politiques en fonction de leur appartenance politique. Dans le Val d'Oise, le groupe des élus de la majorité de gauche (socialistes et apparentés, communistes) comprend 20 membres tandis que le groupe Union pour le Val d'Oise (qui regroupe notamment les élus UMP) en compte 19.
La conférence des présidents réunit le président du conseil général et des représentants de chaque groupe. C'est un lieu de concertation pour tout ce qui touche à la vie quotidienne et matérielle des groupes et des travaux de l'assemblée départementale.

Comment ça marche ?

Bien comprendre le déroulement d'une séance, étape par étape.

Ouverture

Tout d'abord, à l'ouverture de la séance, on procède à l'appel de chaque conseiller général. Un conseiller absent a pu donner délégation à un de ses homologues pour le représenter. Cependant, l'assemblée ne peut avoir lieu si la majorité absolue des membres n'est pas présente (51 %). Si tel est le cas, la séance est repoussée trois jours plus tard, date à laquelle elle se tiendra quoi qu'il arrive.

Questions d'actualité

Avant d'entamer l'ordre du jour, vient le moment des questions d'actualité. Chaque groupe politique peut poser une question sur l'actualité du département à condition de l'avoir déposée au plus tard le lundi précédent la séance. À titre d'exemple, les élus ont débattu, en octobre, des conséquences pour le département de la crise économique et financière, à la suite d'une question posée par le groupe de la majorité départementale de gauche.

Délibérations et motion

L'assemblée délibère, votant à main levée, sur les propositions d'actions présentées par le président et étudiées auparavant par les commissions. Elle peut aussi décider de renvoyer à une séance ultérieure la délibération.
En fin de séance, l'assemblée discute des motions déposées par les conseillers généraux.
Une motion a ainsi été débattue en décembre pour demander à l'État de mieux répondre à la situation préoccupante du logement dans le Val d'Oise.

Compte rendu

Après la séance, l'ensemble des délibérations et des débats est consigné dans le recueil des actes administratifs. Le compte-rendu de la séance est rendu public sur le site Internet du conseil général et également archivé. Toutes les affaires, qui n'ont pu être traitées, sont renvoyées à la séance suivante, sans repasser par les commissions.

INFOS PRATIQUES

1/

Comment visionner la séance ?
Connectez-vous sur le site du conseil général: www.valdoise.fr
Sur la page d'accueil, cliquez sur «les séances de l'assemblée départementale en vidéo ». Une fenêtre s'ouvre qui vous permet soit de suivre la séance en direct, soit de visionner en différé la dernière suivante. Pour visionner une ancienne séance, cliquer sur « archives vidéo des séances ».

2/

Prochaines séances
- 23 janvier 2009, à partir de 9 h 30
- 13 février 2009, à partir de 9 h 30
- 20 mars 2009, à partir de 9 h 30
- 10 avril 2009, à partir de 9 h 30
- 15 mai 2009, à partir de 9 h 30
- 19 juin 2009, à partir de 9 h 30
- 3 juillet 2009, à partir de 9 h 30

3/

Ordres du jour et comptes-rendus
➜ www.valdoise.fr, rubrique «le conseil général mode d'emploi».

Pour une randonnée écocitoyenne

Le Comité départemental de la randonnée pédestre du Val d'Oise (Codérando 95) s'est vu distinguer pour son action en faveur de la sauvegarde des chemins du département. Éclairage sur une organisation 100 % nature.

Une mission responsable

Depuis 1983, les départements ont la responsabilité de la préservation, de l'entretien, de la création, et du balisage des itinéraires de promenade et de randonnées sur leur territoire, dans le cadre d'un Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).
Le conseil général remplit cette mission au travers du Codérando 95, comité qui représente la Fédération française de randonnée pédestre sur le département du Val d'Oise et qui fédère 57 associations de randonnée du département.

Une action remarquée au niveau national

Outre leur mission quotidienne, de longue haleine, d'entretien des sentiers et chemins, les équipes du Codérando 95 savent également s'impliquer dans des dossiers plus techniques afin de contribuer à préserver la santé environnementale, la qualité et la cohérence des paysages du Val d'Oise.
Ainsi, en novembre dernier, deux actions inédites se sont vu récompenser par la remise du trophée Éco-veille Innovation 2008 de la Fédération française de randonnée pédestre. Le prix, remis lors du dernier Salon des maires et des collectivités locales à Paris, a distingué, en premier lieu, la création d'une fiche «éco-veille», permettant à tous les promeneurs de signaler au comité une anomalie rencontrée sur un chemin (fermeture, dépôt d'ordures, défaut de balisage, etc.).
En second lieu, le prix a récompensé la contribution du Codérando 95 au débat public qui entoure le prolongement de l'A16 *(voir encadré)*.



Devenez baliseur bénévole

Vous aimez marcher dans la nature ? Vous voulez contribuer à la préservation de l'environnement en Val d'Oise ? Devenez bénévole du Codérando 95 ! Deux sessions de formation gratuites, de deux jours chacune, sont organisées tous les ans.
→ **01 34 27 19 05, http://coderando95.org**

Des écocitoyens en promenade dans la vallée de Chauvry, non loin de Villiers-Adam.



POINTS DE VUE

Constantin Angeloglou, vice-président du Codérando 95

Les fiches éco-veille® permettent à tous les amoureux de la nature de participer à sa sauvegade. Comment les utiliser ?
Nous déclinons dans le département le réseau éco-veille®, mis en place par la Fédération française de randonnée pédestre au niveau national. C'est une démarche ouverte à tout citoyen, randonneur ou non, qui constate une anomalie sur un sentier de promenade. Il suffit de remplir la fiche avec tous les renseignements nécessaires (elle peut être imprimée à partir du site du Codérando 95) et de nous l'envoyer. On peut aussi nous signaler les problèmes en nous contactant directement, mais l'utilisation des fiches améliore sensiblement le traitement.

Quelles mesures sont prises suite au signalement ?
Une fois la fiche reçue, nous faisons les demandes nécessaires auprès des communes concernées, avec un petit rappel de la loi et notamment du Code rural. Nous informons aussi la personne à l'origine du signalement de l'avancement des démarches. Les municipalités répondent de manière très positive. Cette année, nous avons ainsi traité quarante fiches.

Grâce à l'action du Codérando 95, le tracé du circuit de grande randonnée GR1 va être amélioré…
Depuis que la RN1 a été construite, elle coupe l'accès en circulation douce entre Presles, Maffliers et Nerville. Le passage du GR1 doit maintenant se faire par deux endroits dangereux de la RD64E et de la RD78. Fin 2007, nous avons demandé à la Commission particulière du débat public (CPDP) de profiter du chantier de l'autoroute A16 pour établir un nouveau passage sécurisé de la RN1. Nous avons proposé quatre scénarios de franchissement, qui peuvent tous être réalisés avant le début des travaux en 2013. Le conseil général, les riverains et les agriculteurs nous soutiennent fortement dans cette démarche.

2117km

de sentiers et chemins concernés par le PDIPR dont 1 725 km balisés et entretenus, 107 baliseurs bénévoles, 57 associations et 3 000 licenciés



Michel Vansteene, retraité, bénévole du Codérando 95

« Bénévole depuis dix ans, je suis chargé de veiller sur un tronçon du GR1 de huit kilomètres de long, entre Épiais-Rhus et Pontoise. C'est très agréable quand on aime la nature, la marche, le contact avec les gens. On se sent vraiment utile et écocitoyen ! Chaque bénévole doit passer sur son secteur au minimum deux fois par an, une fois en été, une fois en hiver. On balise les tracés de promenade, on fait du petit débroussaillage, et on signale les anomalies. »

AGENDA

25 JANVIER
Ronde équestre d'hiver
Partez à la reconnaissance, à cheval, des chemins de randonnée du Val d'Oise identifiés dans le plan départemental de circulation douce.
www.equitation95.com

29 JANVIER
Les enjeux de développement autour de l'Oise
Quelle mise en valeur pour le transport fluvial sur l'Oise ? Cette conférence, à l'Université de Cergy-Pontoise, présentera les principaux enjeux écologiques et économiques de l'Oise.
www.u-cergy.fr

29 JANVIER
Vers la 6e extinction
Dans le cadre du Bar des Sciences, la MJC d'Herblay organise un débat sur le thème de la biodiversité.
www.fdmjc95.org

ENTRE NOUS



EXTRAITS BIBLIOGRAPHIQUES

VICTOR RENAUD EST L'AUTEUR D'UNE VINGTAINE D'OUVRAGES, DONT :

Les secrets de mon jardin potager (éd. Le Chêne)
Les tomates qui ont du goût (éd. Ulmer)
Les courges (éd. Rustica)
Tous les légumes (éd. Ulmer)
Le traité Rustica du potager (éd. Rustica)
Compost, engrais et traitement bio (éd. Rustica)...

Pionnier de l'agriculture bio

Victor Renaud, 73 ans, est un passionné des légumes, mais aussi un véritable défenseur des potagers naturels. Un engagement qui lui a valu d'être nommé « ambassadeur du Val d'Oise pour les jardins » en 2006, par le conseil général.

« J'ai toujours été attiré par le jardinage et la culture des légumes », raconte Victor Renaud. « Dès les années 1970, j'ai commencé des recherches au travers de livres, mais aussi de contacts que j'ai noués avec des professionnels et des scientifiques. À l'époque, la culture bio commençait tout juste à faire parler d'elle. » Depuis, ce passionné se consacre à la « vie potagère », chez lui, à Presles, où il est retraité. Il écrit pour plusieurs revues spécialisées, dont *Le jardin du cheminot,* et a collaboré, entre autres, pendant une quizaine d'années à *Rustica.* Et son engagement ne s'arrête pas là : il a rédigé de nombreux ouvrages sur le sujet, tout en donnant des conférences aux quatre coins de la France.

SES LÉGUMES PRÉFÉRÉS

Les tomates et les courges « pour leur beauté, leur goût et leur capacité à bien se conserver. »

À PARAÎTRE AU PRINTEMPS 2009

– *Les petits jardins bio,* (éd. Rustica)
– *Le sol plein de vie,* (éd. Terran)



Christophe Hernandez, agent d'exploitation spécialisé au conseil général (service territorial des routes). La saison hivernale a commencé dès la mi-novembre pour l'équipe chargée du salage des routes autour de Luzarches.

« L'hiver, notre travail est plus délicat que le reste de l'année, confie Christophe Hernandez, à la sortie de son camion : en plus du salage, nous élaguons les arbres pour la bonne visibilité des panneaux de circulation, nous entretenons l'assainissement des routes (fossés, buses, puisards, etc.) en cas de fortes pluies. » Si cet entretien est en général effectué entre 8 h et 17 h 30, « les journées sont parfois plus longues que prévues », précise-t-il. « En cas de fortes chutes de neige, d'apparition de givre ou de verglas... sur les routes départementales, il faut compter avec les astreintes et le travail de nuit. » Le traitement de chaussées en viabilité hivernale dépend de la température de l'air, du sol et du taux d'humidité. Et parce que la question de l'environnement s'impose, « le conseil général a choisi des produits adaptés, dosés, protégeant les nappes phréatiques, la faune et les abords des routes. »

UTILE !

— Service hivernal : du 14 novembre 2008 au 13 mars 2009
— Météo Val d'Oise : 08 92 68 02 95
— Réseau routier départemental : 01 34 25 38 93 ou 01 34 25 33 22
routes.departementales@valdoise.fr
www.valdoise.fr

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL



VAL D'OISE CINEMA D'ANIMATION

Ça cartoone dans le Val d'Oise !

Le conseil général lance, en février, la 9e édition du Festival Image par Image, organisé par l'association Écrans VO. Cette manifestation soutenue par le conseil général et ses partenaires institutionnels mettra en lumière la richesse et la diversité du cinéma d'animation. Écrans VO rassemble 17 salles de cinéma. Rencontres, avant-premières, expositions, animations, leçons de cinéma, ateliers pour tous les âges, journées professionnelles et plus de 30 goûters seront au menu du festival. Point fort de cette édition: l'exposition proposée à Argenteuil à trois grands artistes majeurs du cinéma d'animation: Paul Grimault, grand maître français du dessin animé (*Le Roi et l'Oiseau*) et de deux réalisateurs phares japonais: Isao Takahata et Hayao Miyazaki (*Princesse Mononoké, Le château dans le ciel*, etc.) À cette occasion, le dernier film de Hayao Miyazaki, *Ponyo*, sera présenté deux mois avant sa sortie nationale!

Festival : du 3 février au 1er mars.
Exposition: du 19 mars au 17 mai, sous chapiteau 3, bd Héloïse.
tél.: 01 34 25 37 14 ou www.valdoise.fr

EN BREF

TAVERNY

La Belle et la Bête
Elles chantent, dansent et font des tours de magie: un spectacle complet pour les petits et les grands.
Le 4 février, centre culturel.
Tél.: 01 34 18 65 10 ou centreculturel@ville-taverny.fr

FOSSES

Sources
Le Québécois Simon Gauthier conte des histoires d'eau, sources de discorde, mais aussi de vie et de renaissance: désaltérant!
Le 10 février, espace Germinal.
Tél.: 01 34 72 88 80

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Avec le couteau le pain
Comment une adolescente cherche à survivre à la violence paternelle: acéré!
Le 23 janvier, centre culturel l'Imprévu.
Tél.: 01 34 21 25 20

SAINT-BRICE SOUS-FORÊT

Contes et poèmes
Fabrice Costantinis peintre, conteur nous invite à partager ses contes et poèmes, aux accents rêveurs, écolos, utopistes…
En vente à la librairie Gandossi.



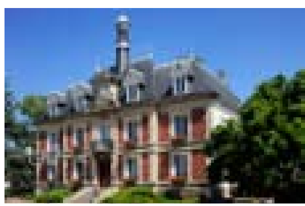
SAINT-OUEN-L'AUMÔNE EXPOSITION

Comment vivre ensemble ? Voyage de mémoire en Pologne

Cette exposition citoyenne est le fruit d'un projet pédagogique de l'Œuvre de protection des enfants juifs : des dessins et des photos réalisés par les jeunes de l'association, accompagnés de photos de Sylvie Hatchwell et Vincent Capaillard, invitent à réfléchir sur les mécanismes du génocide.
Jusqu'au 23 février. Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du conseil général. Tél. : 01 34 64 36 10 www.valdoise.fr

MAGNY-EN-VEXIN EXPOSITION

Le Val d'Oise fête la République



Cette exposition itinérante, conçue par le conseil général, a été inaugurée dans dix mairies du département lors des Journées européennes du patrimoine de septembre 2008. Six panneaux et un DVD, intitulé *La mairie fait du cinéma,* présentent l'histoire des mairies depuis la Révolution, l'évolution de leur architecture et de leurs Mariannes, leur présence dans le 7e art et certains de leurs trésors artistiques.
L'exposition est à réserver à la direction de l'action culturelle au 01 34 25 36 00. La commune de Magny-en-Vexin l'accueille jusqu'au 1er février. Tél. : 01 34 67 03 28 www.valdoise.fr

À VOS AGENDAS

ARGENTEUIL

Les cinglés du cinéma



Autour de la 22e Foire du cinéma, projections, rencontres, concerts. Invité d'honneur : Bruno Podalydès.
Du 21 janvier au 2 février, salle Jean-Vilar, cinéma Jean Gabin et Cave dîmière. Tél. : 01 34 23 44 70 ou www.argenteuil.fr

BEAUMONT-SUR-OISE

Cinéma patrimoine



Un avant-spectacle, un entracte autour d'un verre et un film incontournable autour d'Yves Montand !
Les 5 et 8 février, Beaumont Palace. Tél. : 01 39 37 99 00

CERGY

Nature morte dans un fossé

L'auteur, Fausto Paravidino, dénonce la banalisation et la manipulation de la mort en puisant dans l'univers du roman noir. **Du 22 au 24 janvier, théâtre 95. Tél. : 01 30 38 11 99 ou www.theatre95.fr**

CORMEILLES-EN-PARISIS

L'éducation de Rita

Quand un pygmalion est dépassé par son élève, la comédie est au rendez-vous.
Le 3 février, théâtre du Cormier. Tél. : 01 34 50 47 35

ERAGNY-SUR-OISE

Mangeuses de pommes

Ces nouvelles Èves secouent les stéréotypes féminins avec autant d'humour que de férocité.
Du 23 janvier au 3 février, théâtre de l'Usine. Tél. : 01 30 37 01 11 ou www.theatredelusine.net

LE PLESSIS-BOUCHARD

38e Salon de peinture et sculpture

160 artistes exposent près de 400 œuvres.
Du 8 au 22 février, centre culturel Jacques Templier. Tél. : 01 34 13 35 44

MARLY-LA-VILLE

Roméos et Juliettes

La compagnie Trafic de Styles offre une version hip-hop du chef-d'œuvre shakespearien.
Le 23 janvier, espace culturel Lucien Jean. Tél. : 01 34 72 88 80 ou www.marly-la-ville.fr

NERVILLE-LA-FORÊT

Ma femme est sortie

Un PDG prend l'employée de maison pour la femme de son directeur : un vaudeville de Jean Barbier.
Les 23 et 24 janvier, salle des fêtes. Tél. : 06 07 48 28 01

PONTOISE

L'Opéra de Pékin

La Chine dans un fauteuil avec le fameux opéra, à admirer côté scène et côté coulisses.
Les 5 et 6 février, théâtre des Louvrais. Tél. : 01 34 20 14 14

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Les Glamour Boys

De jolis garçons se déshabillent avec humour.
Le 24 janvier, theâtre Silvia Monfort. Tél. : 01 39 33 01 81

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

FRANCONVILLE CHANSON

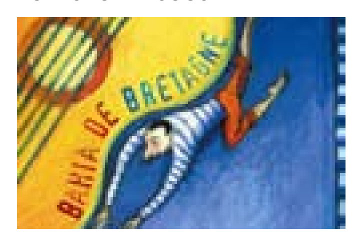
Loane et Ben Ricour, poètes de l'intimiste

Loane, pianiste, a fait ses armes dans le classique et l'électro avant de revenir vers la chanson. Son univers mélancolique et aérien s'harmonise avec celui du troubadour parisien Ben Ricour, héritier de Bashung et Souchon.
13 février, espace Saint-Exupéry. Tél.: 0139326606 ou www.ville-franconville.fr

ERMONT THÉÂTRE ET CHANSONS

Bahia de Bretagne

Un beau spectacle musical, fusionnel et généreux qui mêle influences musicales brésilienne et bretonne.
25 février, théâtre Pierre Fresnay. Tél.: 0134440380



ENGHIEN-LES-BAINS CONCERT

Chœurs à l'Église Saint-Joseph

Le Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France interprète de grands classiques sous la direction de Michel Piquemal, accompagné de la pianiste Christine Lajarrige. Au programme: Haydn, Mendelssohn, Wolf, Reger, Ropartz, Fauré. **8 février, église Saint-Joseph. Tél.: 0134124115**



CERGY THÉÂTRE ET DÉBAT

Rire pour réfléchir

L'association Théâtre en Stock organise une semaine « Théâtre et débat » sur des questions de société: sexualité, addiction, violence, nutrition, parentalité, vieillissement. Six sujets graves traités sous forme de courts spectacles comiques afin de permettre au spectateur de garder ses distances et de faciliter la discussion. Les quatre premiers – *Parlez-moi d'amour, Dopamine, No limites, Trop forte Julie* – sont au service d'un travail de prévention auprès des collégiens et des lycéens; ils seront également présentés aux professionnels (éducateurs, travailleurs sociaux, personnel de santé, etc.). Les deux derniers (*L'enfant-roi, Mathilde a la bougeotte*) s'adressent au grand public, accueillis dans la maison de quartier des Linandes. Tous seront animés par un expert qui s'appuiera sur la pièce afin d'ancrer le débat dans une situation précisément définie.
Du 26 au 30 janvier. Les séances tout public auront lieu le 28 janvier à 14h30 et le 30 janvier à 20h30. Entrée libre sur réservation. Tél.: 0130750889 ou www.theatre-en-stock.com



CD

Jules chante « Comme tout le monde » !

Après quinze ans en groupes, trois albums et plus de 300 concerts, l'auteur-compositeur se lance en solo en 2005. Tantôt folk, tantôt rock, il forge ses chansons en artisan amoureux de son art. Révélation 2007 pour l'Adiam 95, il sort l'album *les Années douces*, regard attendri sur sa jeunesse. Et le voici aujourd'hui avec un nouveau single *Comme tout le monde* à découvrir sur **www.myspace.com/juleslesanneesdouces.**



SARCELLES CONCERT

En direct d'Afrique du Sud !

Entre soul, gospel, jazz, township, jive et ballades initiatiques, dix femmes, accompagnées de sept musiciens, racontent leur pays, le rythme au corps.

25 janvier, salle André Malraux. Tél. : 01 34 38 21 60 ou www.sarcelles.fr

À VOS AGENDAS

BEZONS


© Cris Tran Van / Farrock Vahabzadeh

Musique classique de l'Inde du Nord

Henri Tournier (flûte) et Prabhu Edouard (tabla et percussions) conjuguent leurs talents et leur culture.

Le 3 février, théâtre Paul-Éluard. Tél. : 01 34 10 20 20

CERGY

Sur les traces de Marie Jaëll

Catherine Guichard, Laurence Gutierrez, et Christophe Henry interprètent une sonate pour violoncelle et piano de la musicienne alsacienne disparue en 1925.

Le 31 janvier, auditorium du CRR. Tél. : 01 34 41 42 53

EAUBONNE

Laurent de Wilde en trio



Du jazz d'aujourd'hui ouvert au monde et curieux de tout.

Le 30 janvier, centre culturel l'Orange bleue.

Tél. : 01 34 27 71 20 ou www.eaubonne.fr.

GARGES-LÈS-GONESSE

Concert de jazz

Mechali (contrebasse), Séva (saxo), Laizeau (batterie), un trio avec un bagage international.

Le 3 février, espace Lino Ventura, Tél. : 01 34 53 31 06

JOUY-LE-MOUTIER

D' de Kabal et Pierre Baux

Des mots sur des rythmes qui donnent le pouls de notre société.

Le 11 février, théâtre de Jouy. Tél. : 01 34 44 38 00

NUCOURT

Concert Rap

« Blazbro. C'est le nom frère ! » : le rap s'invite à Nucourt.

Le 24 janvier, salle des fêtes Tél. : 06 21 91 10 10

VILLIERS-LE-BEL

Moi Seul

Laurent Dupont et la Cie Acta présentent un spectacle pour les petits (dès 2 ans) à partager avec les plus grands.

Le 4 mars, maison de quartier Boris Vian.

Tél. : 01 34 04 13 20 ou www.ville-villiers-le-bel.fr

EAUBONNE ATHLÉTISME

Meeting national du Val d'Oise : à vos marques

Le 7e Meeting national d'athlétisme du Val d'Oise se déroulera le 6 février au stade Stéphane Diagana du Centre départemental de formation et d'animation sportives (CDFAS).
Le conseil général, principal financeur de cet événement, s'investit aussi de façon importante dans le CDFAS, l'un de ses fleurons. Le meeting débutera par des épreuves départementales et régionales à 19 heures.
Les compétitions nationales commenceront à 20 heures : 60 m hommes-femmes, 60 m haies hommes-femmes, 200 m hommes, 800 m hommes, 1 500 m femmes, perche féminine, hauteur féminine, triple saut hommes, relais 4 x 100 m et épreuves handisports.
Réservation obligatoire au 01 34 27 28 51 ou www.valdoise.fr

EN BREF

LOUVRES

Forum multimédia



Ce 4e Forum est organisé par la MJC la Lucarne : concours sur Wii, musique assistée par ordinateur, retouches photo, infographie, logiciels libres, etc. **Les 7 et 8 février, espace culturel Bernard Dague, entrée libre. Tél. : 01 34 68 89 25**

ASNIÈRES-SUR-OISE

Découvrons les grenouilles, crapauds et autres amphibiens

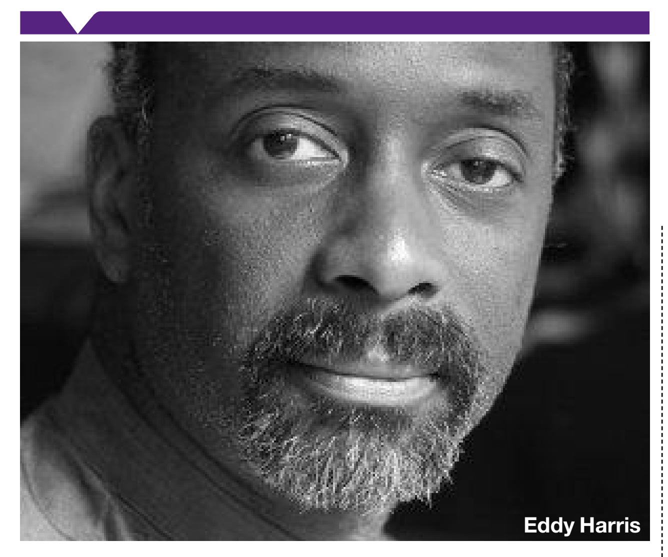
Une balade pour les 7-12 ans accompagnés d'un parent, proposée par la Maison du Parc, le 11 février. Gratuit. **Inscription obligatoire au 03 44 63 65 65**

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE

Randonnée pédestre

Rendez-vous annuel organisé par le club Entente cyclo-marche arnouvilloise : trois parcours balisés de 10, 15 ou 25 km au départ de la gare d'Orry-la-Ville. **Le 1er février, à partir de 7 h 30. Tél. : 01 39 93 05 38**

À VOS AGENDAS


Eddy Harris

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE CULTURE

Black is beautiful !

À l'occasion de la commémoration de la mort de Martin Luther King, la bibliothèque intercommunale de Val de France, en partenariat avec le conseil général, propose des rencontres, conférences et concerts pour découvrir la culture noire américaine. Une exposition sur les auteurs afro-américains sera complétée le 10 février par un cabaret-lecture : le théâtre de la Forêt récitera des textes de Toni Morisson, James Baldwin et d'autres grands écrivains.
Du 31 janvier au 14 février, bibliothèque intercommunale. Tél. : 01 39 85 39 96



VAURÉAL CIRQUE

La nuit du clown

… Et le jour aussi, avec des films et des débats clownesques, avant l'apéritif servi à 19 heures par les clowns, et deux spectacles, *les Enclownés*, par le Ramdam Théâtre, et *la Lune et l'ampoule*, de Dario Fo, par le Théâtre de la girandole. Au final, un bal… et plein d'autres clowneries !
Le 7 février, complexe Marcel-Paul. Tél. : 01 34 43 15 15

DOMONT

Rugby
Un match à domicile avant les phases finales du championnat de France Fédérale 1 qui débuteront le 22 février : le 1er février, match contre Massy à 15 heures (13 h 30 pour les équipes B).
Stade domontois. Tél. : 01 39 35 15 00 et www.stadedomontois.com

MÉRY-SUR-OISE

Salon du livre



Cette 12e édition s'intègre dans le Festival international « Victor Hugo et Égaux », créé en 2007. Éditeurs et auteurs vous attendent dans les salons du château, avec aussi concert, théâtre, exposition, ateliers, films, sur les traces des écrivains du Val d'Oise.
Les 7 et 8 février, château de Méry-sur-Oise. Tél. : 01 30 36 23 00

PONTOISE

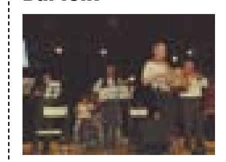
Salon Country Western



2e édition pour jouer aux cow-boys et plus encore aux Indiens
Les 7 et 8 février, Parc des Expositions Tél. : 01 34 14 62 19 ou www.saloncountrywestern.fr

SAINT-LEU-LA-FORÊT

Bal folk



Au profit des enfants malades, les Amis de Gianpaolo avec la participation des groupes Accord'age et Argoat vous feront danser pour la sixième année consécutive au son de musiques traditionnelles.
Le 8 février, salle de la Croix-Blanche. Tél. : 06 62 70 03 27

VILLIERS-LE-BEL

Tir à l'arc
Le gymnase Jean-Jaurès accueille le championnat départemental en salle.
Les 31 janvier et 1er février. Tél. : 01 34 16 07 51

60

C'est le nombre de manifestations sportives (départementales, régionales, nationales et internationales organisées par le CDFAS, fer de lance de la politique sportive du conseil général).

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA MAJORITÉ DE GAUCHE

Élus socialistes et apparentés
Un budget qui dit la vérité

« Séance marathon au conseil général » a titré la télévision locale. En effet, le 19 décembre, l'assemblée a débattu de plusieurs sujets majeurs dont le budget primitif 2009, le premier de notre majorité.

• Une nouvelle mesure de soutien financier aux familles ayant recours à une assistante maternelle a été votée. Cette aide (180 € par trimestre pour la première tranche CAF) allégera leurs dépenses de garde d'enfant. Elle traduit notre volonté d'être aux côtés des Valdoisiens et de leur rendre un peu de pouvoir d'achat. La tarification au quotient familial pour la restauration dans les collèges sera généralisée à la rentrée 2009. C'est un gain de 250 € pour un collégien au tarif le plus bas (0,85 €) et de 150 € au tarif médian (1,55 €) par an, ce qui est loin d'être négligeable.

• La droite a critiqué presque mécaniquement et avec beaucoup d'outrance ces dépenses de fonctionnement au prétexte que seul l'investissement devait être privilégié. C'est une posture politicienne qui colle étroitement à la position d'un gouvernement qu'elle soutient. Nous avons fait le choix inverse, celui de ne pas dissocier l'investissement sur le long terme et les aides directes plus que jamais nécessaires en période de crise. Ainsi, les aides aux associations sociales, culturelles ou sportives sont maintenues ou renforcées pour leur permettre de poursuivre leurs actions.

• Le budget 2009 est un budget de vérité. Nous savions qu'il serait difficile en raison d'un héritage très coûteux marqué par des investissements massifs en 2007 qu'il nous faut évidemment honorer et d'une situation liée à la crise qui touche l'ensemble des collectivités. Afin de retrouver des marges pour mettre en œuvre l'ensemble de nos engagements, nous avons bâti un budget juste et prudent qui tranche avec celui de 2008, dispendieux et imprévoyant.

• La droite redouble de démagogie quand elle ose nous reprocher de ne pas tout réaliser tout de suite ! Cette surenchère est certainement exacerbée par les dures critiques que lui adressent désormais ses propres amis politiques comparant l'UVO à une « amicale bouliste ». Nous ne faisons absolument aucune différence entre la droite du dedans et celle du dehors et cette querelle interne à l'UMP ne nous intéresse pas. Nous maintiendrons fermement le cap du changement jusqu'en 2011, date du retour devant les électeurs valdoisiens qui seront seuls juges du mandat qu'ils nous ont confié.

Groupe PS et apparentés. **www.valdoise-socialiste.com**

Élus communistes
Du mieux pour la petite enfance

Faire garder son enfant est une des préoccupations majeures des parents face au déficit de places en crèche et en modes de garde des enfants de moins de trois ans. Avec la nécessité du travail des femmes, cette préoccupation s'accroît. Faute de quoi elles doivent sacrifier leur emploi. La droite nous laisse en héritage un département des plus déficitaires en mode de garde : 41 places pour 100 enfants, 45 pour 100 enfants nationalement. Nous nous réjouissons que notre majorité mette en place un dispositif valorisant l'accueil chez des assistantes maternelles agréées, à un coût moins élevé, ainsi qu'une disposition permettant de créer des places nouvelles en crèche dans les communes les plus déficitaires. Le gouvernement, lui, prône des mesures dangereuses dont l'extension d'agrément à quatre enfants. Notre département souffre d'un manque de crèches alors que les besoins existent. Mais est-ce aux collectivités locales de porter seules cette responsabilité ? À qui bénéficie le travail des femmes, sinon aux entreprises qui ne sont jamais mises à contribution ? Quand participeront-elles à l'effort collectif de la garde d'enfant à l'instar du 1 % logement ?

Dominique Lesparre, vice-président du conseil général, maire de Bezons, Marie-José Cayzac, conseillère générale, adjointe au maire d'Argenteuil.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

La majorité prise en flagrant délit de mensonge !

Un rapport d'inspection de la chambre régionale des comptes sur la gestion du département entre 1999 et 2007 a été rendu public le mois dernier.
Il nous donne l'occasion de revenir sur la situation financière dans laquelle se trouvait le département avant le printemps 2008.
Ce rapport sonne comme un cinglant camouflet pour ceux qui, depuis quelques semaines, tentent, au moyen d'une scandaleuse campagne de désinformation, de nous faire croire que le département était mal géré avant leur arrivée.
On comprend alors pourquoi la majorité a tant tardé à organiser un débat public – pourtant obligatoire – sur ce texte : elle voulait éviter un désaveu de la part des juges en pleine campagne de mensonges et de calomnie !
Le rapport de la chambre régionale des comptes est pourtant clair :

• Les magistrats financiers considèrent que la gestion du conseil général, par la majorité précédente, a été « satisfaisante ».
Ils ont même eu la prudence, pour que leur appréciation ne prête à aucune interprétation abusive ou fallacieuse, de préciser, à plusieurs reprises, que cette gestion n'a, à aucun moment, fait courir de risque appréciable aux finances du département. Dès lors, une question se pose : qui dit la vérité sur la situation des finances départementales ?
D'un côté, des magistrats indépendants ne trouvent rien à redire sur l'essentiel aux huit dernières années de gestion des affaires départementales. De l'autre, le président du conseil général ne cesse de dire que la situation qu'il a trouvée était « dégradée ».
Nous n'avons, pour notre part, jamais eu aucun doute sur la compétence des juges financiers. Pourquoi le président du conseil général s'autorise-t-il donc de tels propos ?

• Ainsi, les magistrats ont souhaité saluer la solidité de la structure financière : une épargne confortable, un taux d'imposition parmi les plus modérés et inchangé depuis dix ans, des marges de manœuvres intactes.
Nous sommes loin du constat alarmiste fait par le président devant l'assemblée départementale. Même l'argument portant sur le supposé niveau d'endettement trop élevé, ne tient pas face à l'analyse de la Chambre.
Pour elle, le constat est sans appel : l'endettement ne « présente pas de risque appréciable pour la collectivité ». Le montant de dette à rembourser par habitant (55 €) est même inférieur à celui de tous les autres départements.
Aujourd'hui, se posent donc des questions sur l'honnêteté des attaques de la nouvelle majorité contre la gestion de l'équipe précédente. Nous voudrions avoir des explications sur les raisons pour lesquelles nous sommes passés d'une situation « satisfaisante » à celle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

• Car, s'il y a bien une dégradation de la situation, elle est très récente.
Selon les magistrats, rien ne laissait imaginer une telle situation avant 2008.
Comment expliquer alors la dégradation de situation financière sinon par les choix démagogiques et coûteux de la nouvelle majorité ?
La majorité socialo-communiste va donc devoir rendre des comptes sur ses dépenses et expliquer aux Valdoisiens et aux Valdoisiennes ce qui s'est passé depuis leur arrivée.
Elle va devoir expliquer comment on fait pour détériorer une telle situation en neuf mois, au point de présenter un budget de restrictions graves : tous les budgets, y compris ceux à caractère social, seront en baisse en 2009.
Les Valdoisiens vont devoir se serrer la ceinture !
Jamais nous n'avions connu un tel budget de récession et la crise n'a rien à voir avec ça !
La faute incombe uniquement à cette nouvelle majorité dépensière et irresponsable !

+ d'infos sur le groupe UVO : www.u-v-o.com

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, avenue du Parc
95032 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 25 30 30
01 34 25 33 00
www.valdoise.fr
courriel: communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

contactez les élus à l'adresse suivante: vice-president@valdoise.fr

Président: Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot:
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun:
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet:
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre:
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris:
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari:
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller:
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton:
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Démaret:
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine:
10e vice-président chargé du dévelop-pement économique

Christophe Dulouard:
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin:
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier:
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy:
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Marie-José Cayzac:
déléguée auprès du président chargé de la démocratie de proximité

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées: 3977

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° vert : 0800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27
Depistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0800 322 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05
Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
Tél.: 01 34 25 34 05
RMI/RSA: 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire :
Cinq maisons du département près de chez vous, vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services.

Maison du département du Vexin français
12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 34 67 02 59
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

service hivernal
01 34 25 38 93
ou 01 34 25 33 22
routes.departementa-les@valdoise.fr

Mission prévention Mission sécurité
01 34 25 33 67

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77
Rest'O collège
01 34 25 76 89

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Le médiateur règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0800 307 510

Où trouver le magazine LE VAL D'OISE C'EST VOUS ? Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans tous les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS — **Directeur de la publication:** Didier Arnal. **Rédacteur en chef:** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction:** Christelle Boucneau. Tél.: 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Rédaction/illustration/exécution:** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél.: 01 40 41 56 63. **Photographes:** P. Lemonnier, D. Blondin, Raphaël Dautigny, J-Y Lacôte, Charly Leborgne. Conseil général du Val d'Oise 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 463 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.

2009
UNE ANNÉE NOUVELLE À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Didier ARNAL,
Président du Conseil général,
et vos élus vous présentent
leurs meilleurs vœux.

